Association GERCOR
Groupe Coopérateur Multidisciplinaire en Oncologie

151 rue du Faubourg Saint-Antoine
75 011 - PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

ALESCO
Société d'Expertise-Comptable & de Commissariat aux Comptes
16 rue de Naples
75 008 – PARIS

Association GERCOR
Groupe Coopérateur Multidisciplinaire en Oncologie

151 rue du Faubourg Saint-Antoine
75 011 - PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2018

Aux membres du Conseil d'Administration
de l'association GERCOR,
151 rue du Faubourg Saint-Antoine
75 011 - PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association GERCOR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

ALESCO
Société d'Expertise-Comptable & de Commissariat aux Comptes
16 rue de Naples
75 008 – PARIS

Association GERCOR
Groupe Coopérateur Multidisciplinaire en Oncologie

151 rue du Faubourg Saint-Antoine
75 011 - PARIS

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'Association

L'association GERCOR n'a pas l'obligation d'établir un rapport de gestion et ses statuts ne prévoient pas l'établissement d'un rapport financier ou moral.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant votre conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

ALESCO
Société d'Expertise-Comptable & de Commissariat aux Comptes
16 rue de Naples
75 008 – PARIS

Association GERCOR
Groupe Coopérateur Multidisciplinaire en Oncologie

151 rue du Faubourg Saint-Antoine
75 011 - PARIS

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 9 avril 2019

Pour la société ALESCO
Xavier NICOLAI
Commissaire aux comptes

SARL ALESCO
Expertise Comptable - Commissaire aux Comptes
16, rue de Naples
75008 PARIS
SIRET : 493 453 174 00018 - APE : 6920Z
Tél. : 01 41 74 84 00 - Fax : 01 41 74 84 20

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	*13 000*	13 000		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	*1 092 339*	335 239	757 100	796 424
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	*130 709*	80 434	50 275	33 342
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**1 236 048**	**428 673**	**807 375**	**829 766**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				**684**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	*582 054*		582 054	521 229
Autres créances	*78 115*		78 115	31 589
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	*1 801 662*		1 801 662	1 763 861
Disponibilités	*1 927 207*		1 927 207	1 651 991
Charges constatées d'avance (3)	*9 748*		9 748	19 280
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**4 398 787**		**4 398 787**	**3 988 634**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**5 634 834**	**428 673**	**5 206 162**	**4 818 400**

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles	*3 768 510*	3 744 407
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**76 091**	**24 103**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**3 844 602**	**3 768 510**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		107 200
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		**107 200**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*94 730*	265 745
Dettes fiscales et sociales	*278 689*	143 944
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	*5 140*	
Produits constatés d'avance (1)	*983 000*	533 000
TOTAL DETTES	**1 361 560**	**942 689**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**5 206 162**	**4 818 400**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	*1 361 560*	942 689
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	*1 014 385*	277 125	1 291 510	1 563 926
Chiffre d'affaires net	**1 014 385**	**277 125**	**1 291 510**	**1 563 926**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			*258 331*	385 475
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			*107 200*	
Autres produits			*11*	18
Total produits d'exploitation (I)			**1 657 052**	**1 949 419**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			*585 327*	988 166
Impôts, taxes et versements assimilés			*26 685*	18 065
Salaires et traitements			*707 139*	575 792
Charges sociales			*250 962*	288 352
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			*53 701*	49 364
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				53 600
Autres charges			*14*	4
Total charges d'exploitation (II)			**1 623 829**	**1 973 343**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**33 223**	**-23 924**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			*42 868*	48 043
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				46
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			**42 868**	**48 089**
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				15
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				46
Total charges financières (VI)				**61**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**42 868**	**48 027**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**76 091**	**24 103**

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	**1 699 920**	**1 997 508**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**1 623 829**	**1 973 404**
BENEFICE OU PERTE	**76 091**	**24 103**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS GERCOR
Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 5 206 162 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 76 091 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changement de Méthode :

1/ Provisions Investigateurs
La méthode de comptabilisation des charges d'études liées aux investigateurs a changé : Plutot qu'une provision approximative, l'association est passée sur une règle de facturation systématique de la part des investigateurs. Ce changement de méthode a entraîné un impact résultat -25Keuros

2/Fiscalisation
l'association a procédé à un audit fiscal auprès d'un avocat spécialisé, qui a conclu qu'il serait plus judicieux de fiscaliser l'association au vu des son activité.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

* Terrains et aménagements : 50 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 19 482 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Le CICE en compte de 61 414 se repartit en 3 périodes :
2018 : 19482
2017 : 21090
2016 : 20842

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	*13 000*			13 000
Immobilisations incorporelles	**13 000**			**13 000**
- Terrains	*1 092 339*			1 092 339
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	*48 061*	31 310		79 371
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	*51 337*			51 337
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**1 191 738**	**31 310**		**1 223 048**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	**1 204 738**	**31 310**		**1 236 048**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	*13 000*			13 000
Immobilisations incorporelles	**13 000**			**13 000**
- Terrains	*295 915*	39 324		335 239
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	*45 019*	2 664		47 684
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	*21 038*	11 712		32 750
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**361 972**	**53 701**		**415 673**
ACTIF IMMOBILISE	**374 972**	**53 701**		**428 673**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 669 917 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	*582 054*	582 054	
Autres	*78 115*	78 115	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	*9 748*	9 748	
Total	**669 917**	**669 917**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact. à établir	*92 425*
Inter.courus/valeurs mob.	*251 662*
Total	**344 088**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 0,00 euros décomposé en 0 titres d'une valeur nominale de 0,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	*107 200*		107 200		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**107 200**		**107 200**		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			107 200		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 361 560 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*94 730*	94 730		
Dettes fiscales et sociales	*278 689*	278 689		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	*5 140*	5 140		
Produits constatés d'avance	*983 000*	983 000		
Total	**1 361 560**	**1 361 560**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fournis. factures non parvenues	*7 800*
Congés à payer	*43 390*
Org.soc. ch.s/ congés payés	*21 478*
Etat autres ch. à payer	*21 915*
Total	**94 583**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d avance	*9 748*		
Total	**9 748**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod. constatées d avance	*983 000*		
Total	**983 000**		

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.